

Guide de raccordement Vini Link

Pour vous aider à passer simplement et sereinement à la Fibre, Vini vous propose une offre de raccordement : Vini Link Basic. Avec cette offre Vini vous accompagne durant toutes les étapes de votre racordement, facilite vos démarches et vos travaux sont pris en charge à hauteur de 50 000F*.

Vini Link, 1 offre de raccordement

Je choisis Vini Link Basic pour raccorder ma propriété au réseau fibre.

Un prestataire agréé par Vini réalise à mon domicile et en ma présence les travaux de génie civil et les branchements nécessaires au raccordement de ma propriété. Une fois le raccordement effectué, il me restera à connecter et mettre en réseau mes divers équipements pour profiter pleinement de la puissance de la fibre.



Votre raccordement est pris en charge*

Jusqu'au 31/12/2025, les travaux nécessaires pour le raccordement de votre propriété sont pris en charge jusqu'à 50 000 F TTC*. Lors du rendez-vous Vini Link, le prestataire vous présentera au préalable un devis afin que vous validiez le montant total de vos travaux de raccordement. Si vous respectez les conditions de prise en charge, vous n'aurez rien à régler et aucun frais à avancer!

Si toutefois, le montant de vos travaux dépasse 50000FTTC, le coût du dépassement (prix des travaux – 50000FTTC) sera à votre charge et devra être réglé directement au prestataire le jour du

rendez-vous.





Un raccordement en seulement 2 étapes



Le prestataire agréé par Vini vous contacte par téléphone afin de convenir d'un rendez-vous unique pour effectuer votre raccordement.



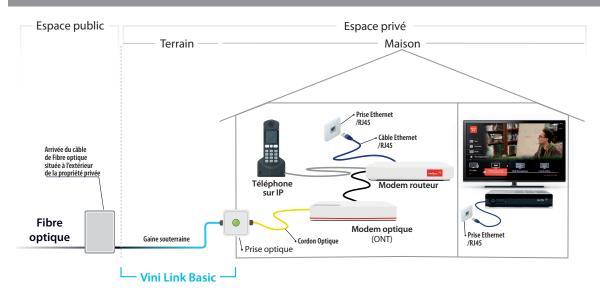
Travaux de raccordement

Le jour du rendez-vous, le prestataire intervient chez vous en votre présence pour réaliser le raccordement de votre logement.

Une fois les travaux effectués, un agent ONATi interviendra pour finaliser le raccordement extérieur.

Vini Link Basic O F* (Jusqu'à 50 000 F)

EXEMPLE DE TRAVAUX POUR ÊTRE CONNECTÉ À LA FIBRE OPTIQUE



Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site www.vini.pf

